



## Conditions Générales de Vente

**Actualisé 10/01/2026**

### *Désignation l'association*

EHDN Ecole Hospitality de Normandie est une association, dont le siège social et établissement principal est situé au 9 rue Sadi Carnot 14000 Caen.

EHDN met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, chez ses clients et sur l'ensemble du territoire national en partenariat avec EHL, l'Ecole Hôtelière de Lausanne

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par : - client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'association EHDN

- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

### *Objet et champ d'application*

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'association EHDN pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### *Devis et attestation*

Pour chaque formation, l'association EHDN s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'association un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'association EHDN, le financeur public ou le client. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

### *Inscription et Prise en charge*

Les inscriptions se font par mail via [info@ehdn.fr](mailto:info@ehdn.fr). En cas de prise en charge du paiement d'une formation par un financeur public, il appartient, au responsable de l'inscription, de communiquer à EHDN les coordonnées complètes de celui-ci et de communiquer à cet organisme extérieur tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer ce paiement. En cas de prise en charge partielle par ce financeur publique, la différence de coût vous est facturée directement. Si votre financeur public ne confirme pas la prise en charge de votre stage avant son démarrage, le coût de ce stage sera facturé dans sa totalité à votre entreprise.

### *Prix et modalités de paiement*

Les prix des formations sont indiqués en euros net de TVA « TVA non applicable selon l'article 261 du CGI ». Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation. Toute facture non payée à l'échéance porte intérêt, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal, calculé par mensualité. En cas de prise en charge du paiement d'une facture par un organisme payeur extérieur, il appartient, au responsable de l'inscription, de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'était pas effectué, EHDN serait fondé à réclamer le montant de ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard. **Les prix n'incluent pas les forfaits repas.** Toutefois, pour davantage de confort pour vos stagiaires, et une facilité de gestion pour vous, cet aspect peut être pris en charge et inclus dans le prix de la prestation.

### *Confirmation d'inscription, convocations et attestation*

Dès réception d'une demande d'inscription, une confirmation d'inscription et une convention de formation sont adressées au responsable de cette inscription.

7 jours avant le début de la formation, une convocation qui précise la date, le lieu et les horaires de la formation est adressée au responsable de l'inscription et / ou au participant.



À l'issue de chaque formation relevant du champ de la formation professionnelle continue, une attestation d'assiduité ainsi qu'une facture de formation professionnelle est adressée au responsable de l'inscription.

#### *Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation*

L'annulation d'une séance de formation est possible, jusqu'à 30 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus du début de formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse info@ehdn.fr. En cas d'annulation entre 10 et 30 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de dix jours ouvrables ou moins avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 30 jours avant la date de la formation. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'association EHDN ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

#### *Programme des formations*

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

#### *Propriété intellectuelle et droit d'auteur*

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'association. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

#### *Informatique et libertés*

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société EHDN sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La société EHDN s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

#### *Litige*

En cas de litige entre les parties, ces derniers pourront faire appel au médiateur désigné en fonction du lieu géographique et des compétences requises du domaine évoqué.

#### *Loi applicable et attribution de compétence*

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'association EHDN et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

#### *Règlement Général sur la Protection des Données RGPD*

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à EHDN en application et dans l'exécution des commandes et / ou ventes pourront également être communiquées aux partenaires contractuels de EHDN pour les besoins de ces commandes. Elles font l'objet d'un traitement et d'une conservation conformes au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

#### *Adaptabilité*

Nous sommes en capacité d'adapter la présentation dispensée en fonction : Durée, suivi, accompagnement, aménagement spécifique (en respectant le cadre de programme établi)